

Communication sur le Progrès



27 Février 2015



COMMUNICATION ON
PROGRESS

This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact** and supporting broader UN goals.

We welcome feedback on its contents.



GRAS SAVOYE





COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Ce document décrit de manière synthétique les grands axes de la démarche de Gras Savoye en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale, ainsi que les actions correspondantes.

Ce document présente les aspects suivants :

- La déclaration de François Varagne, Directeur Général de Gras Savoye, exprimant son plein soutien au Pacte Mondial et renouvelant son engagement envers l'initiative et ses principes,
- La politique de Gras Savoye en matière de promotion des droits de l'homme, de recrutement, d'insertion professionnelle et de maintien dans l'emploi,
- La stratégie de Gras Savoye dans la gestion de l'impact de ses activités sur l'environnement, ainsi que les orientations et objectifs de Gras Savoye en matière d'environnement et son engagement pour les atteindre,
- Les actions de Gras Savoye en matière de lutte contre la corruption,
- Les différents indicateurs retenus dans le cadre du pilotage de cette démarche.



Déclaration

François Varagne

Directeur Général de Gras Savoye



En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies en février 2014, Gras Savoye s'est engagé à en respecter les dix principes fondateurs regroupés au sein de quatre thèmes fondamentaux : les droits de l'homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Cet engagement traduit la volonté de transparence et de progrès de l'entreprise en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale. Il a également permis à Gras Savoye de mieux communiquer sur ses actions concrètes et ses axes de travail dans ces domaines, en interne comme auprès de ses clients et fournisseurs.

Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir renouveler l'engagement de Gras Savoye envers l'initiative et les dix principes du Pacte Mondial, que nous nous engageons à partager avec nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires. Gras Savoye se mobilise pour que 2015 soit une année de progrès dans la construction d'un environnement économique et social stable et épanouissant.

François Varagne



Description des actions pratiques menées en 2014

Pour sa première Communication sur le Progrès, Gras Savoye entend préciser les actions menées autour des quatre principes du Pacte Mondial au cours de l'année 2014.

Droit de l'homme

Gras Savoye participe activement à la promotion et au respect du droit international relatif aux droits de l'homme dans sa sphère d'influence. Ainsi, l'entreprise suit les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

Le Groupe s'unit également à différentes associations qui défendent les droits de l'homme dans le monde. A titre d'exemple, parmi les nombreuses actions menées en 2014, on citera les actions suivantes:

Au Sénégal, Gras Savoye soutient Village Pilote, association d'aide aux enfants des rues. Ses objectifs sont les suivants :

- L'information et la sensibilisation de tous les acteurs qui interviennent auprès des jeunes des rues (institutions locales et internationales, prisons, marabouts, familles, enfants, etc.),
- La mise en place d'un dispositif d'identification, d'approche et de mise en confiance des jeunes en rupture familiale en vue de leur sortie de rue ou de prison,
- La réinsertion scolaire, sociale et professionnelle des enfants et jeunes des rues.

Pour atteindre ses objectifs, Village Pilote a ouvert deux structures d'accueil d'enfants issus de la rue ou de prison : Le Refuge qui accueille les enfants de 3 à 12 ans, et le Village Pilote du Lac Rose, conçu pour les jeunes de 13 à 22 ans.



Toujours au Sénégal, Gras Savoye soutient également l'action de l'association IRRIGASC, qui aide et forme les agriculteurs à la plantation d'arbres fruitiers afin de les rendre autonomes techniquement et financièrement. Cette action permet de lutter contre l'exode rural et la désertification, et d'optimiser l'usage de l'eau en zone sahélienne.

Au Maroc, Gras Savoye finance des actions proposées par le Rotary Club, et notamment des programmes d'alphabétisation, le creusement de puits dans des villages reculés, l'équipement de toilettes dans les lieux publics.

Gras Savoye a également développé un partenariat avec une université pour l'insertion des jeunes au moyen de stages et de participation financière à la demande.

Au Mali, Gras Savoye est membre de la Coordination du Secteur Privé pour la lutte contre le SIDA, le paludisme et la tuberculose.

En République Centrafricaine, Gras Savoye a procédé en février 2014 à une collecte de produits de première nécessité destinés notamment aux 100 000 réfugiés massés autour de l'aéroport de Bangui. Les filiales africaines de Gras Savoye, voisines de la Centrafrique, ont également organisé un envoi de médicaments.

De manière plus générale, Gras Savoye soutient l'association humanitaire Lunettes sans frontière, qui donne une seconde vie aux anciennes lunettes (optiques et solaires). Elles sont remises en état avant d'être envoyées vers les populations démunies des pays partenaires en Afrique, Asie et Europe.

En parallèle de ces actions, Gras Savoye veille à ce que ses propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.

Enfin, à travers la Charte des achats responsables introduite en 2014, les fournisseurs sont invités à accompagner l'entreprise dans sa démarche afin de respecter et promouvoir les principes fondamentaux du Pacte Mondial, et notamment la protection des droits de l'homme.

Normes du travail

Gras Savoye, un employeur engagé de longue date

Gras Savoye assure à ses institutions représentatives du personnel l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise.



- De nombreux accords d'entreprise sont mis en œuvre chez Gras Savoye, notamment :
 - un accord d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes,
 - un accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences,
 - un accord sur la création d'un comité d'entreprise européen,
 - un accord sur la réduction du temps de travail,
 - un accord sur la gestion de l'emploi en faveur des travailleurs seniors...

■ **Code d'éthique**

Gras Savoye a adopté et diffusé en juillet 2014 un Code d'éthique, applicable à tous ses salariés en France comme à l'étranger. Ce document, remis à tous les nouveaux embauchés et disponible sur l'intranet de l'entreprise, précise le cadre applicable aux relations entre l'entreprise et ses collaborateurs. Les principes retenus sont les suivants :

Respect des personnes

La gestion des ressources humaines et, d'une façon générale, les relations entre les collaborateurs sont fondées sur les principes de confiance et de respect mutuels, avec le souci de traiter chacun avec dignité.



Le Groupe entend appliquer une politique de ressources humaines équitable et conforme aux lois. Il s'interdit notamment tout dénigrement, toute discrimination. Toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou sexuel est interdite.

Chacun doit suivre les lois relatives au respect de la vie privée des collaborateurs, notamment celles qui régissent les fichiers informatiques.

Sûreté des personnes

Gras Savoye s'efforce d'assurer la sécurité de ses collaborateurs, quel que soit leur lieu de travail. Le Groupe diffuse des consignes régulières pour les informer des risques et définir les procédures à respecter notamment en cas de situations politiques instables, d'activités criminelles ou de problèmes sanitaires.

■ Mission handicap

En 2009, Gras Savoye a créé une Mission Handicap. En 5 ans, le taux d'emploi des travailleurs handicapés est passé de 1,36 % à 4,56 % sur l'ensemble de la France, soit un taux deux fois supérieur au taux moyen du secteur de l'assurance en France. Au-delà de cette réussite, le regard porté sur le handicap a changé grâce à une politique de sensibilisation menée auprès des salariés depuis 2009.

La Mission Handicap dispose d'une ressource dédiée : une infirmière est chargée de l'accompagnement des travailleurs en demande de reconnaissance de travailleur handicapé. Elle est aussi mandatée pour réaliser des aménagements de poste et dispose de moyens financiers pour l'aider dans sa mission.

L'entreprise inscrit son action chaque année dans des événements tels que la Semaine du Handicap.

■ Bien-être au travail

La démarche « Bien-Etre au travail » a été initiée en 2009 chez Gras Savoye. Elle est structurée autour de comités locaux implantés dans toute la France. S'y ajoute un réseau de 35 collaborateurs « sentinelles », dont le rôle est d'identifier des situations de mal-être ou des situations personnelles difficiles afin d'apporter leur soutien.



Comme le réseau qui la relaie, la démarche «Bien-être au travail» chez Gras Savoye s'articule autour de deux axes : la prévention en premier lieu, puis des missions de convivialité. En créant du lien et de l'écoute, ces comités permettent aux salariés de mieux travailler ensemble. De nombreuses actions sont menées dans ce cadre dans tous les établissements de Gras Savoye. Par exemple, des ateliers de détente sont régulièrement proposés aux salariés (massage amma assis, ateliers de diététiques, cohérence cardiaque, sophrologie, etc), ainsi que des participations collectives à des événements sportifs (courses à pied, concours de pétanque,...) avec le mécénat de Gras Savoye.

Le 23 mars 2014, 32 coureurs de Gras Savoye ont participé aux Foulées de l'Assurance. Cette course est organisée au profit de la prévention des maladies cardiovasculaires.

Le 5 octobre 2014, 66 participants de Gras Savoye ont participé à la course Odysée qui recueille des fonds pour lutter contre le cancer du sein.

■ Action Logement

L'action menée en matière de logement va au-delà du paiement des sommes obligatoires prévue par la loi. Elle permet souvent de mettre des salariés et leur famille à l'abri de situations difficiles, dont le logement fait partie. Ces actions prennent des dimensions diverses : prêts travaux, prêts d'accession, locatif... Quinze foyers par an retrouvent une sécurité grâce au travail de terrain de l'entreprise et de ses partenaires.

Une enquête de l'institut Statista publiée dans le numéro de février 2015 de Capital place Gras Savoye au premier rang du secteur «Assurance». Plus de 30.000 personnes ont participé anonymement à cette vaste enquête en ligne.

Avec une note globale de 7,91, Gras Savoye se classe au 26ème rang tous secteurs confondus, des 1 600 groupes ayant des effectifs supérieurs à 500 salariés.

Pour réaliser cette enquête, les personnes interrogées ont donné anonymement leur avis sur la politique RH de leur société et leur opinion sur leur secteur d'activité.



Actions de prévention

Gras Savoye est un acteur très présent en Afrique, qui s'est fortement impliqué dès le mois de juillet 2014 pour répondre aux interrogations de ses salariés et de ses clients face aux difficultés que soulève la crise sanitaire en Afrique de l'Ouest.

Depuis le début de l'épidémie Ebola, Gras Savoye poursuit deux objectifs principaux, protéger les salariés dans ses filiales et protéger les salariés de ses clients, entreprises locales, ou grands groupes internationaux implantés dans les pays touchés par la contagion.

Ainsi, Gras Savoye a mis en œuvre des actions constantes pour donner des consignes de sécurité, mettre à disposition des outils de communication mais aussi pour structurer des parcours de soins dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Gras Savoye International a mis en place des mesures assez strictes dans ses filiales pour séparer ses salariés de ses assurés et éviter que les clients ne rentrent en contact avec le personnel de Gras Savoye. Des mesures de même nature ont été prises par les clients de Gras Savoye en Afrique, dans le secteur bancaire, le secteur minier, la construction...

Un enjeu essentiel est de limiter les flux entre les zones les plus reculées de Guinée forestière ou de Sierra Leone, les plus touchées par la maladie, et les capitales.

Engagement des fournisseurs

Le fournisseur signataire de la Charte des achats responsables s'engage à ce que sa politique d'emploi soit basée sur les compétences de l'individu et non sur d'autres critères comme, par exemple, les caractéristiques personnelles ou les croyances spirituelles. Dans le cadre du respect des règles ressortant du droit du travail, le signataire s'engage à ne pas exercer de distinction fondée, notamment, sur la religion, l'âge, le sexe, la nationalité, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le handicap, la situation matrimoniale, l'engagement syndical ou l'affiliation politique.

Gras Savoye est attentif à la promotion de la diversité des profils au sein des équipes du fournisseur, et encourage le recours au secteur protégé pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.



Environnement

Gras Savoye, une entreprise responsable en matière d'environnement

■ **Limitation de l'impact des déplacements professionnels**

L'activité de Gras Savoye entraîne de nombreux déplacements en France et à l'étranger. Afin de limiter l'impact de ces déplacements sur l'environnement, l'entreprise suit le bilan de ses émissions carbone.

Bilan des émissions carbone liées aux principales relations ferroviaires

Exercice	Nombre de trajets annuels	Nombre de relations	Kilomètres	Emissions par trajet (en kg de CO ₂)
2013	5790	57	2.489.065	14,85
2014	5737	57	2.492.115	13,69

Réduction des émissions carbone liées aux véhicules de la flotte automobile

Le renouvellement des véhicules de fonction se fait sur la base d'un catalogue de véhicules sélectionnés en fonction de leur niveau d'émissions carbone. Les tableaux ci-après illustrent l'impact positif de la révision du catalogue en fonction d'un critère d'émission, avec un fort accroissement de véhicules de catégorie A (soit <100g de CO₂/km), sur la base de la classification de l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).



	Nombre véhicules	Taux CO2 (kg)/L GO	Consommation totale des véhicules	Total CO2 (tonnes)
Véhicules actifs 2013	347	2,67	405 706	1083
Véhicules actifs 2014	374	2,67	398 664	1064

Classe	Emission de CO2	2013		2014			Ecart 2013/ 2014
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Pourcentage	
A	<100	26	7%	77	21%	85,01%	196%
B	101 – 120	166	48%	164	44%	89,04%	-1%
C	121 – 140	103	30%	92	25%		-11%
D	141 – 160	32	9%	25	7%		-22%
E	161 – 200	18	5%	14	4%	14,99%	-22%
F	201 – 250	1	0%	1	0%	10,96%	0%
G	> 250	1	0%	1	0%		0%

■ **Le siège social Quai 33 est un immeuble labellisé HQE**

A son arrivée dans le bâtiment en 2012, Gras Savoye a diffusé à ses salariés l'information concernant le comportement Eco-responsable qui est attendu de leur part. De nombreuses dispositions sont mises en œuvre pour minimiser les impacts environnementaux, notamment en termes de consommation énergétique, d'eau et de traitement des déchets.

■ **Energie (électricité) :**

- Réduction des ampoules dans les circulations : 1 sur 2 sur l'ensemble des locaux
- Mise en place de tubes LED dans les parkings
- Mise en place de détecteurs de présence dans les sanitaires
- Diminution de la consommation électrique en Mwh : - 129 Mwh par rapport à 2013



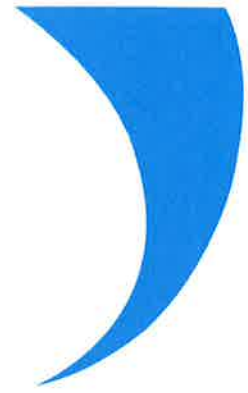
- **Fluide (eau) :**
 - Année 2014 :
 - Remplacement de réducteurs de débit d'eau sur l'ensemble des robinets (mousseurs) ancien débit 6L/heure / nouveau débit 3L/heure
 - L'impact sur la consommation est déjà de 10% en 2014, et sera pleinement sensible sur l'année 2015.
- Mise en place d'un système Free cooling sur les centrales de traitement d'air. L'impact de cette action sera pleinement sensible en 2015.
 - Le principe du free cooling est de refroidir un bâtiment en utilisant la différence de température entre l'air extérieur et l'air intérieur. Il peut également être appliqué en utilisant de l'eau très froide comme source de refroidissement. Le free cooling permet de faire des économies d'énergie en limitant le recours aux systèmes de climatisation.

A Lyon, la direction régionale de Gras Savoye a emménagé dans un nouvel bâtiment certifié HQE et labellisé BBC. Les locaux sont situés au pied du métro Jean Jaurès - en liaison directe avec La Part-Dieu - et à deux pas de la halte ferroviaire Jean Macé, ce qui favorise le recours aux transports en commun pour les déplacements au sein de l'agglomération lyonnaise.

■ Consommation électrique

La maîtrise de la consommation électrique des sites de Gras Savoye a fait l'objet d'actions continues depuis quelques années. Ainsi, la consommation des principaux établissements français de Gras Savoye a été réduite d'un quart entre 2013 et 2014 :

Principaux établissements	2013 (en kwh)	2014 (en kwh)
Gras Savoye	3 533 760	2 710 763
Gras Savoye Berger Simon	267 106	215 863
Gras Savoye Grand Sud-Ouest	313 531	56 089
Total	4 114 397	3 182 715



■ **Mise en œuvre d'une politique d'achats responsable**

Une Charte des achats responsables a été introduite au printemps 2014. Ce document est diffusé dans l'ensemble de l'entreprise auprès des salariés à l'été 2014, notamment via l'intranet de l'entreprise.

Le fournisseur signataire de la charte s'engage notamment à exploiter l'ensemble de ses sites de manière responsable de façon à minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement. Il s'engage à faire tous les efforts pour éliminer ou réduire les sources de pollution générées par ses activités, pour préserver l'éco-système et les ressources naturelles, pour réduire ses consommations d'énergie, pour éviter ou minimiser l'utilisation de substances dangereuses et pour promouvoir le recyclage ou la réutilisation des déchets.

■ **Priorité à la diffusion et à la gestion électronique des documents**

Les informations sont diffusées en priorité en version électronique dans l'entreprise, ce qui diminue la consommation de papier et d'encre, ainsi que l'empreinte environnementale de Gras Savoye par rapport à une expédition physique.

■ **Rationalisation du parc d'imprimantes**

Le parc d'imprimantes a été divisé par deux entre 2013 et 2014, notamment par la suppression des imprimantes individuelles et par la généralisation de copieurs multitâches.

Les cartouches d'encre usagées sont collectées par des entreprises spécialisées, et ces déchets sont valorisés ou recyclés afin de réduire l'impact sur l'environnement.

■ **Fournitures de bureau**

La gamme de fournitures de bureau retenue par Gras Savoye comprend actuellement 60% d'articles recyclables. L'inventaire réalisé en 2014 a permis d'identifier qu'un tiers seulement des articles recyclables faisaient l'objet d'une collecte et d'un traitement approprié. L'entreprise s'est en conséquence fixé l'objectif d'améliorer ce taux en 2015 et au-delà.

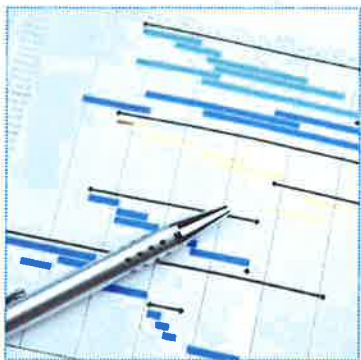
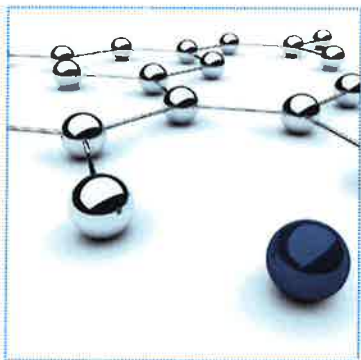
■ Partenaire d'entreprises engagées en matière de RSE

Depuis 2006, Gras Savoye développe des relations privilégiées avec des entreprises en pointe dans le domaine de la RSE. En 2013, Gras Savoye a engagé une refonte majeure de ses processus de gestion en confiant l'externalisation de la dématérialisation du courrier de gestion entrant et l'externalisation d'une partie de la gestion de la relation clients à des entreprises partenaires qui sont également adhérentes au Pacte Mondial des Nations Unies.

L'engagement en matière de RSE du prestataire retenu pour la restauration d'entreprise du siège social permet de lutter contre le gaspillage alimentaire. De nombreuses actions et informations sur ce sujet sont régulièrement diffusées auprès du personnel, et du café équitable leur est proposé à la cafétéria en plus de la gamme de cafés classiques.

Ces choix sont valorisés auprès des collaborateurs de Gras Savoye.









LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Conformément à son Code d'éthique, Gras Savoye bannit les paiements et pratiques illicites. Le Groupe est notamment déterminé à refuser toute forme de corruption dans ses transactions commerciales. Il respecte les règles de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, ainsi que toutes les lois en vigueur dans les pays où il est présent.

En complément des dispositions du Code d'éthique, une procédure spécifique de lutte contre la corruption a été diffusée à l'ensemble des sociétés du groupe à l'été 2014.

Les sociétés et collaborateurs du Groupe sont tenus de respecter la législation du pays dans lequel ils travaillent. Ils ne doivent offrir ni fournir, directement ou indirectement, un avantage quelconque, pécuniaire ou autre, à un représentant de l'État, un parti politique, un employé ou agent d'un client public ou privé, en violation des obligations légales ou des principes éthiques du Groupe, dans le seul but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou encore de recevoir une quelconque facilité ou faveur impliquant la transgression d'une réglementation.

Gras Savoye est membre actif du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), association professionnelle privée, qui défend les intérêts des entreprises investies sur le continent africain, et qui encourage ses membres à œuvrer pour que ces pays s'engagent durablement sur la voie du développement. Le CIAN, qui a constitué une Commission anti-corruption dès 2002, travaille à développer une étroite coopération entre les autorités publiques et les entreprises. Il a été consulté en 2014 par le Service Central de Prévention de la Corruption (SCPC) sur son projet de « lignes directrices françaises visant à renforcer la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales ».

Gras Savoye appuie le principe de ces lignes directrices en matière de prévention de la corruption dans la mesure où elles devraient aider les entreprises, notamment PME et ETI, à définir un dispositif adapté à leur taille.

Contacts

Responsable RSE

Pierre Lederer

pierre.lederer@grassavoie.com

+33 (0) 1 41 43 52 72

Responsable de la Communication

Céline Meslier

celine.meslier@grassavoie.com

+33 (0) 1 41 43 55 02



GRAS SAVOYE

Société de courtage d'assurance et de réassurance

Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001, 92814 Puteaux Cedex

<http://www.grassavoie.com>. Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros

311 248 637 RCS Nanterre. ORIAS sous le n° 07 001 707 (www.orias.fr)

Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)

© Fotolla.com - Gras Savoye tous droits réservés. Création & Réalisation Pôle PAO & Editions - Février 2015